

LA FOURNÉE

Volume XIII, n° 4

Juin - août 2013

www.shrt.qc.ca

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA
RÉGION DE TERREBONNE
148, rue Saint-André
Terrebonne, Québec, J6W 3C3
TÉLÉPHONE
(450) 492-7477
COURRIEL
INFO@SHRT.QC.CA

5^e assemblée générale de la « nouvelle » SHRT : un bilan impressionnant (*À lire en page 3*)

PATRIMOINE

La vieille maison des
Daunais dit Cadet
aujourd'hui disparue
À lire en page 12.

AU SOMMAIRE

TERREBONNE • RETOUR SUR LA PHOTO : VERS 1915, SAINT-ANDRÉ AU SUD DE SAINT-PIERRE

Nous présentons la première d'une nouvelle chronique qui met en évidence des modifications ou des transformations de certains sites du territoire de la Ville de Terrebonne. Dans cette livraison nous examinons les transformations de la rue Saint-André, près de cent ans après la prise de la photo, en 1915.

Suite à la page 5

ARCHITECTURE : TROIS STYLES ARCHITECTURAUX

Première chronique d'une série de quatre consacrées aux styles architecturaux que l'on retrouve sur le territoire de la Ville de Terrebonne et qui sont présentés dans l'inventaire du patrimoine bâti.

Suite à la page 6

ESSAI : LES DOMESTIQUES À TERREBONNE AU XVIII^e SIÈCLE (par Yannick Paquette, collaborateur)

Le texte qui suit est la synthèse d'une recherche effectuée dans un de mes derniers cours au baccalauréat. Comme le titre l'indique, il s'agit d'un travail portant sur les domestiques dans la seigneurie de Terrebonne, au XVIII^e siècle.

Suite à la page 7



Nouveau conseil d'administration élu le 16 mai 2013 (photo © SHRT 2013)



Chapelle du juvénat des Pères du St-Sacrement (SHRT)



Yvon Jean, membre honoraire

NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le jeudi 26 septembre
2013 à 19 h 30.

Tous les détails à la
page 13.



Excursionnistes sur la terrasse de la Maison Antoine-Lacombe, à Saint-Charles-Borromée (Photo SHRT 2013)



Chapelle du CSS (1913-2013)

EXCURSION HISTORIQUE À JOLIETTE

La SHRT a tenu son excursion historique annuelle le dimanche 2 juin : destination Joliette, « capitale » de la région de Lanaudière. Une trentaine de personnes ont participé à l'événement, malgré la pluie abondante du matin. Le ciel plus clément de l'après-midi a permis de terminer l'excursion en toute quiétude. Dans la première partie, nous avons exploré Vauclose et Saint-Paul avant de faire un grand tour de la ville de Joliette : centre-ville, ses quartiers résidentiels, ses nombreux parcs, le quartier industriel de la Firestone et, surtout, les aires religieuses. Joliette a axé son développement touristique sur la culture et les arts : elle est riche du patrimoine légué par les communautés religieuses établies, dont les Clercs de Saint-Viateur. La deuxième partie de l'excursion a été réservée à la cathédrale de Joliette et à la Maison Antoine-Lacombe, à Saint-Charles-Borromée.

CENTENAIRE DE LA CHAPELLE HISTORIQUE DU COLLÈGE ST-SACREMENT

L'année 2013 marque le 100^e anniversaire de la construction de la chapelle du Collège Saint-Sacrement. En septembre 2013, de

concert avec la direction générale du Collège, la Société d'histoire publiera un dépliant d'information qui mettra en valeur, quoique succinctement, diverses facettes de la décoration de ce joyau du patrimoine terrebonnien (voir ci-contre).

LA BERGERIE ET LA MAISON DUPRÉ



La bergerie du chemin Saint-Charles est sauvée. La Cour d'appel du Québec a donné raison au couple Lacerte-Dupuy, au terme de dix années de « lutte ». Ce bâtiment sera restauré à l'automne.



La maison Dupré de la côte de Terrebonne sera restaurée sur des esquisses de l'artiste-peintre Marc Lincourt. Le couple Beaudoin-Paul-Hus a

obtenu l'aval de la Direction de l'aménagement du territoire. Les travaux sont en cours.

On ne peut que s'incliner devant ces passionnés du patrimoine terrebonnien.

La chapelle historique du Collège Saint-Sacrement a été construite en 1913, à l'arrière du Juvénat des Pères du Saint-Sacrement, fondé dans l'ancien manoir de madame Masson en 1901. Les travaux de construction ont été confiés à l'entrepreneur Louis-Joseph Fautoux de Saint-Benoît, sur des plans conçus par l'architecte montréalais Charles Bernier. La décoration de la chapelle a été supervisée et réalisée par Toussaint-Xénophon Renaud et Georges Delfosse. La chapelle est dédiée à Saint-Tharsicius, premier martyr de l'Eucharistie, et la « pensée maîtresse qui préside à tout cet ensemble harmonieux, c'est la Glorification de l'Eucharistie [...] ». R. P. Léo Boismenu (1924)



Claude Blouin animait l'assemblée générale le jeudi 16 mai 2013. (photo © Pier Courtemanche, *Trait d'Union*)



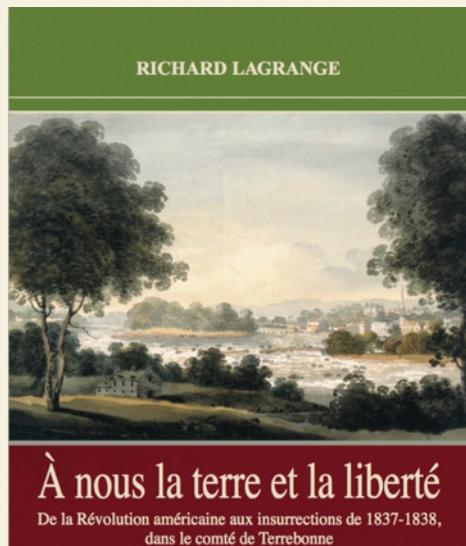
Normand Nantel, administrateur

5^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA «NOUVELLE» SHRT : UN BILAN IMPRESSIONNANT

La 5^e assemblée générale de la Société d'histoire a marqué un jalon important dans l'histoire de l'organisation. On a pu finalement souligner qu'au terme de cinq années de démarches soutenues, et presque jour pour jour, la Maison d'histoire de Terrebonne a été officiellement inaugurée par le maire Jean-Marc Robitaille, le 15 mars 2013. Rappelons que c'est le 4 mars 2008 que se tenait la première rencontre du comité de relance de la SHRT, dans les locaux de *La Revue*. Elle compte à ce jour plus de 165 membres individuels et 25 membres corporatifs, un sommet dans son histoire tumultueuse, considérant qu'à toutes fins utiles, il n'y avait plus de SHRT en mars 2008. Il a fallu tout reconstruire à partir de zéro.

Conformément à la coutume, le Conseil d'administration sortant a fait état du bilan de l'année. Les états financiers et le budget du prochain exercice ont été adoptés par l'Assemblée. Le bilan des actions menées a été exposé par le président Claude Blouin : outre l'inauguration de la Maison d'histoire, la publication du livre de Richard Lagrange, *À nous la terre et la liberté. De la Ré-*

volution américaine aux insurrections des Patriotes de 1837 et 1838, dans le comté de Terrebonne compte parmi les principaux faits d'armes de la SHRT en 2012-2013.



Par ailleurs, les huit conférences inscrites au calendrier ont attiré quelque 456 auditeurs, soit une moyenne de 57 par événement, ce qui marque une hausse de 6 auditeurs par rapport à l'an dernier. Il y avait deux nouveautés au programme : la Veillée des Rois en janvier et un premier souper-causerie, en mars.

Normand Nantel est né à Montréal, dans le quartier Villeray, le 13 octobre 1954. Il y a fait ses études primaires et secondaires. Après ses études, il a été accepté en techniques policières. Comme ce métier ne lui convenait pas, il est entré chez Hydro-Québec en 1974. Il y a occupé différents postes, du service à la clientèle en passant par les ventes et l'inspection auprès des grandes entreprises, jusqu'à sa retraite en 2006. Il a complété une formation en électro-technique et obtenu un certificat en technique de génie civil.

Charmé par Terrebonne, son Vieux-Terrebonne, l'île des Moulins et les environs, il s'y est installé en 1985. Il s'est impliqué dans un comité de quartier pendant cinq ans. Il a aussi été bénévole auprès du Club Optimiste.

Après avoir habité à Saint-Damien-de-Brandon avec sa conjointe Marie-France Despatie, il est revenu vivre à Mascouche en 2012. Il exerce son bénévolat auprès de nombreux organismes.



Claude Blouin, Claude Martel, André Fontaine, Gloria Elias, Normand Nantel, Carole Limoges, Caroline Moïse, Arthur Heppell.



Yvon Jean, membre honoraire 2013

L'assemblée générale a par ailleurs adopté un plan d'action en quatre priorités pour l'année 2013-2014. La SHRT vise d'abord à assurer une permanence à la Maison d'histoire, à organiser la bibliothèque et à présenter un programme original de formation, à prix raisonnable. En second lieu, elle entend publier une brochure sur la Maison Fraser-Mackenzie-Masson (1808), un catalogue de son exposition permanente de photographies et un circuit patrimonial auto-guidé du Vieux-Terrebonne. Le traitement et la numérisation des archives ont été retenus en troisième priorité, tandis que la révision du règlement et l'adoption de politiques et procédures ferment la marche.

Le Conseil sortant a été réélu et s'est enrichi d'un nouvel administrateur en la personne de Normand Nantel. André Leroux n'a pas sollicité un troisième mandat. Il a oeuvré au sein du Conseil au cours des deux dernières années à titre d'administrateur responsable du financement. Il conserve cependant ses fonctions d'intendant de la Maison d'histoire de Terrebonne.

Pour plus de détails sur le bilan de l'année 2012-2013 et le plan d'action de l'année 2013-2014, consulter le site web <http://www.shrt.qc.ca/doc-adm.html>.

MAISON D'HISTOIRE DE TERREBONNE

La Maison d'histoire de Terrebonne sera ouverte au public pour la saison estivale à compter du **22 juin 2013**. Rappelons que la MHT présente une exposition permanente de quelque 120 photos historiques regroupées en dix thèmes. Huit dessins originaux de Marc Lincourt sont par ailleurs exposés dans la salle Aimé-Despatis; une trentaine d'autres dessins du patrimoine bâti du Vieux-Terrebonne sont aussi présentés en projection continue.

Les heures d'ouverture seront du mercredi au dimanche, de 10 h 00 à 21 h 00. Deux guides-animateurs vous y accueilleront; des visites guidées du quartier seront aussi disponibles en après-midi, entre 13 h 00 et 17 h 00. Consultez la page Facebook de la MHT.



Yvon Jean est né en 1963 à Sayabec, à l'entrée de la vallée de la Matapédia.

Il a fait des études post-secondaires à l'École des métiers de l'Ouest (à Montréal) et s'est spécialisé en ébénisterie et finition de meubles; il a été diplômé en 1981. Yvon a d'abord œuvré dans la fabrication de jouets de bois; il a par la suite travaillé 10 ans dans le domaine du meuble résidentiel et commercial.

Depuis plus de 20 ans, il travaille comme mécanicien industriel; il est présentement à l'emploi de Les Aliments Lesters™, à Laval.

Il est marié depuis 23 ans à Caroline Moïse, secrétaire de la SHRT; le couple a deux superbes enfants.

Dans ses loisirs, Yvon fait des rénovations et retape de vieux meubles.

Yvon Jean collabore avec la Société d'histoire depuis la relance en mars 2008. Nous tenions à souligner son engagement inconditionnel dans la préparation logistique de chacune de nos activités. Merci!

TERREBONNE • RETOUR SUR LA PHOTO

Vers 1915, Saint-André au sud de Saint-Pierre



Suite de la page 1



1 - RUE SAINT-ANDRÉ

Terre battue, trottoirs de bois, absence d'automobiles, mais traces de roues de voitures, la rue Saint-André semble plutôt paisible en ce jour du milieu des années 1910. Elle a été tracée entre 1765 et 1777 par Jean-Baptiste Dupré, qui lotit la portion sud de sa terre et en vendit les lots qui ne furent pas mis en valeur avant la décennie de 1850, pour des raisons encore inconnues.

2 - MAGASIN EUGÈNE LABELLE

Sur cet emplacement, concédé en 1777 à Jean-Baptiste Lapointe, s'élevait un immeuble de style « boomtown », de trois étages, avec des galeries sur deux façades au rez-de-chaussée et au premier étage. Le rez-de-chaussée abritait un magasin où Labelle débitait diverses marchandises aux habitants du bourg. Les étages servaient de domicile à la famille d'Eugène Labelle. Cette maison avait été construite en 1904, par le voiturier Albert Robitaille, et vendue à Eugène Labelle en 1906. Elle fut détruite par le feu en décembre 1922.

Eugène Labelle occupa plusieurs postes à l'échelle municipale, dont celui de maire, entre 1918 et 1925, et celui de président de la Commission scolaire, de 1907 à 1924.

3 - PETITS ARTISANS ET JOURNALIERS

La plupart des maisons étaient construites en bois, avaient un étage et de-

mi, et abritaient le plus souvent de petits ateliers d'artisans ou des petits commerçants propriétaires. Elles étaient de style québécois ou de style Second Empire, avec un toit mansardé à deux versants. Comme c'est encore le cas aujourd'hui, beaucoup de ces maisons étaient louées, en tout ou en partie, à des ouvriers ou à des journaliers qui travaillaient dans les petits ateliers du bourg ou à la manufacture de machines agricoles Matthew Moody & Sons.

Le grand incendie du 1^{er} décembre 1922 détruisit complètement 128 édifices du « bas du village ». Les dommages s'élevèrent à plus de 800 000 \$. La reconstruction fut lente et coûteuse, surtout à cause de la crise économique qui éclata en 1929. Prudents, les habitants du bourg reconstruisirent en brique et en béton, selon de nouvelles normes édictées par le Conseil municipal.

Architecture – Trois styles architecturaux : québécois, Second Empire et « boomtown »

STYLE QUÉBÉCOIS (1780-1920)



La maison québécoise est une variante du style néoclassique, propre au territoire québécois. Avec la conquête et la cession de la colonie à la Grande-Bretagne, les Britanniques apportent leurs influences culturelles. La symétrie des ouvertures devient une caractéristique. La pente des toits s'est passablement adoucie depuis les maisons d'inspiration française, mais elle conserve généralement deux versants. Le corps du bâtiment est rectangulaire et bien dégagé du sol.

Au cours du XIX^e siècle, les combles, servant originellement de grenier, ont été habités, expliquant l'apparition de lucarnes à l'étage. Le style québécois est facilement reconnaissable par le toit comportant un avant-toit recourbé, ou si on préfère, par un larmier retroussé qui prolonge le toit et sert d'auvent. Progressivement, au cours du XIX^e siècle, plusieurs maisons verront leurs larmiers s'avancer au point de couvrir entièrement les galeries.

Enfin, il y a souvent un volume annexe construit du côté frais de la maison et servant de cuisine d'été.

STYLE SECOND EMPIRE (1855-1920)



Également désigné sous le nom de maison à mansarde en raison de la forme de son toit mansardé. C'est là sa principale caractéristique, s'inspirant des maisons bourgeoises de style Second Empire, développé à Paris sous le règne de Napoléon III (1848-1870). Introduite en Amérique du Nord à compter de 1855, elle se propage dans la région principalement à partir des années 1870, notamment dans le Vieux-Terrebonne. La toiture compte généralement deux versants, composés de terrassons (1^{re} section de la pente à partir du faite du toit) et de brisis (seconde section à pente forte) qui est soit courbé ou droit; le brisis droit étant généralement de facture plus récente.

Suivant le courant néoclassique, la composition des éléments architecturaux est symétrique. Le corps du bâtiment est rectangulaire avec un parement de planches ou quelques fois de brique ou de pierre. On remarque fréquemment la présence d'une galerie protégée par un auvent indépendant. L'ornementation est plus ou moins élaborée selon le cas.

STYLE «BOOMTOWN» (1890-1945)



L'«American Boomtown» s'est développé aux États-Unis à la sortie de la crise des années 1870, au moment où l'urbanisation s'accélérait et la croissance des villages connaissait un regain (boom) de prospérité. Au tournant du siècle dernier, ce style supplante les autres; on le retrouve même dans les rangs.

Il se caractérise par une volumétrie cubique ou rectangulaire, de deux étages, peu dégagée du sol. La toiture est plate ou à faible pente vers l'arrière. On retrouve généralement une galerie protégée d'un auvent et souvent d'un balcon à l'étage. Le parement extérieur est en clin de bois ou en brique. On retrouvait à l'origine plusieurs modèles recouverts de papier imitation brique ou pierre. La présence d'ornementation se trouve concentrée dans la partie supérieure de la façade, au moyen d'une corniche, parfois sous forme de façade postiche, ou d'un parapet à gradins sur les côtés, ainsi qu'avec des jeux de briques.

Essai : Les domestiques à Terrebonne au XVIII^e siècle

Suite de la page 1

INTRODUCTION

Tout d'abord, pourquoi avoir choisi les domestiques au XVIII^e siècle? C'était un sujet imposé! Pourquoi m'être penché sur Terrebonne alors? La présence du bourg, à compter de cette période, pourrait venir changer la donne au niveau du portrait de la domesticité de la seigneurie.

Avant d'aller plus loin, il est important de prendre connaissance du fait que de nombreux historiens se sont penchés sur la question des domestiques à l'époque de la Nouvelle-France. Certains ont observé le phénomène en milieu urbain, d'autres en milieu rural. C'est le cas notamment de Florant Panzani, Arnaud Bessière, Allan Greer et Sylvie Dépatie. Les deux premiers ont traité du phénomène dans la période précédant celle qui sera étudiée. Ils arrivent tout de même à distinguer certaines caractéristiques des domestiques en zone rurale. Ils s'entendent pour dire qu'une majorité de domestiques qu'on retrouve dans ces zones sont majoritairement masculins à

cause de la rigueur des travaux qu'ils ont à effectuer¹. Ces domestiques masculins sont aussi, pour la plupart, âgés de plus de 21 ans. C'est le contraire chez les domestiques de sexe féminin qui seraient plus jeunes puisqu'elles quittent lorsqu'elles se marient². Pour les domestiques qui travaillent sur les terres, on peut les séparer en deux groupes, soient ceux qui travaillent dans les champs en compagnie du maître et ceux qui travaillent en remplacement du maître³. Enfin, les ménages qui comptent des domestiques ne représentent que 8 à 16,5 % de la totalité des ménages selon les régions⁴. Panzani avance l'hypothèse que ceux-ci ne comptent pas suffisamment d'enfants en mesure d'effectuer le défrichage⁵.

De leur côté, Sylvie Dépatie et Allan Greer abordent le phénomène pour le XVIII^e siècle⁶. Avec les données du recensement de 1765, Dépatie relève que 4,4 % des ménages



Intérieur de maison canadienne par Horatio Walker, 1886 (photo: MNBAQ, Jean-Guy Kirouac)

« En connaissant mieux la composition de ces familles par une reconstitution de famille et en suivant leur trajectoire socioéconomique à l'aide des actes notariés, il sera possible de mieux préciser ce que les résultats de l'analyse du recensement laissent soupçonner.

L'étude des contrats d'engagements proposée plus haut montre que cette voie apporte des connaissances supplémentaires non négligeables. Enfin, tant pour les engagés que pour les maîtres, l'ensemble de ces analyses devra être appliqué à un plus gros corpus, permettant d'arriver à des conclusions plus solides. »

Sylvie Dépatie (2008)

du groupe de paroisses qu'elle étudie comptent des domestiques. Elle note aussi une plus forte présence de ceux-ci dans les ménages non-paysans⁷. Elle souligne aussi le fait que les domestiques de sexe masculin de plus de 15 ans sont deux fois plus nombreux que ceux de moins de 15 ans⁸. En ce qui concerne les domestiques de sexe féminin, on ne détient pas de données sur leur âge, mais on sait que la majorité d'entre elles travaillent dans des ménages non-paysans⁹. Du côté des engagés, Dépatie n'abonde pas dans le même sens que Panzani et Bessière: la majorité d'entre eux sont âgés de moins de 14 ans¹⁰. Pour ce qui est de l'engagement de domestique pour combler un manque de main d'œuvre au niveau de la famille, Dépatie, en comparant ses résultats avec ceux d'Allen Greer¹¹, ne confirme pas les propos de Bessière et Panzani puisque la taille moyenne des ménages avec ou sans domestiques est sensiblement la même. Cependant, elle ajoute un bémol en exposant le fait que ce sont les familles dans lesquelles il manque une catégorie de personnes

qui auraient recours à la domesticité¹². Elle prétend aussi que ce seraient plutôt les ménages dont la taille de la terre dépasse la capacité de travail de la famille dans lesquels on retrouve des domestiques¹³.

À la suite à ces recherches préliminaires, je me suis penché sur la question de Terrebonne. Rappelons que l'installation des moulins en 1721 par Louis Le page apporte une certaine particularité à la seigneurie de Terrebonne. En effet, à compter de ce moment, la seigneurie de Terrebonne devient l'une des cinq en Nouvelle-France jouissant de la présence d'un bourg. Tenant compte du fait que les seigneuries comprenant des villes plus importantes et celles situées en zone rurale présentent un profil de domesticité qui diffèrent, je me suis demandé si la présence d'un bourg, petit village, viendrait changer la donne, malgré le fait que la seigneurie de Terrebonne soit essentiellement rurale.

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Pour établir un certain profil de la domesticité de la seigneurie, je

me suis tourné vers deux types de source.

Dans un premier temps, je me suis servi de la récapitulation du recensement de 1765 offerte par l'archiviste dans son rapport de 1936-1937. Comme les données complètes ont été perdues, je n'ai pas eu d'autre choix que de composer avec cette récapitulation. Celle-ci nous indique pour l'ensemble de la paroisse de Terrebonne le nombre de maison, d'hommes, de femmes, d'enfants mâles au-dessus de 15 ans, d'enfants mâles en-dessous de 15 ans, d'enfants femelles, de domestiques mâles au-dessus de 15 ans, de domestiques mâles en-dessous de 15 ans, de domestiques de sexe féminin, d'étrangers, d'arpents de terre et de sémence en 1765. On y retrouve aussi le recensement des animaux, mais cela ne nous intéresse guère. Avec ces données, j'ai comparé le nombre de domestiques recensés avec celui des études effectuées auparavant par Sylvie Dépatie et Allen Greer sur dix paroisses en milieu rural.

Dans un deuxième temps, je me suis penché sur les contrats d'engagements à Terrebonne de

1710 à 1790. Avec l'aide de la banque Parchemin, j'ai retracé 134 contrats d'engagements grâce à une recherche combinant «Terrebonne» et «Engagement». De ces contrats, j'ai exclu ceux liés au commerce des fourrures ainsi que ceux qui concernent des engagements de résidents de Terrebonne ailleurs que dans la seigneurie. Il reste donc trois contrats d'engagements de domestiques, 24 contrats d'engagements et quatre engagements de salariés. J'ai procédé à l'analyse de chacun des contrats en relevant l'année, le nom de l'engagé, son sexe, son âge et la durée de son engagement. Dans les cas où c'était possible, j'ai aussi soulevé la tâche qu'il avait à effectuer. De plus, j'ai pris soin d'indiquer le nom de son employeur ainsi que sa profession. Bien entendu, je demeure conscient des limites de l'utilisation des contrats d'engagements. Ceux-ci ne sont pas entièrement représentatifs de la réalité puisqu'ils ne tiennent pas compte des travaux effectués chez des voisins ou des amis. On ne tient pas compte non plus des engagements qui n'auraient pas été fait

en présence d'un notaire. Ainsi, notre échantillon est incomplet puisqu'on ne possède pas la certitude que l'on tient compte de l'ensemble des engagements pour cette période. Toutefois, il nous permet de poser un regard intéressant sur la domesticité de la seigneurie.

ANALYSE DES DONNÉES

Passons maintenant à l'analyse des données.

Tableau 1 – Répartition des engagés selon la décennie d'engagement.

Décennie	Engagements
1721-1730	4
1731-1740	2
1741-1750	0
1751-1760	1
1761-1770	8
1771-1780	5
1781-1790	4
Total	24

Source: 20 contrats d'engagement 1727-1787, BAnQ-Montréal¹⁴

Ce premier tableau construit à partir des contrats d'engagement nous permet de remarquer une corrélation entre l'augmentation du nombre d'engagements et les périodes correspondantes à une phase d'expansion de la seigneurie. Henri Masson¹⁵ écrivait qu'au XVIII^e siècle, les deux seigneurs ayant accordé le plus de terres étaient Louis Lepage de

Sainte-Claire dans les années 1720 et Elisabeth de Ramezay dans les années 1760. Nos résultats concordent donc avec l'historiographie et corroborent ceux d'Henri Masson. Ces données représenteraient bien l'évolution de la paroisse dans l'éventualité où les domestiques travaillent chez les censitaires, mais nous n'avons pas pu confirmer cette hypothèse à cause du manque de données.

Tableau 2 – Répartition des engagés présents au recensement de 1765 selon le sexe et l'âge (Paroisse de Terrebonne)

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Moins de 15 ans	6	nd	nd
Plus de 15 ans	4	nd	nd
Total	10	7	17

Source: Recensement dit de Murray, 1765¹⁶

Évidemment, ces données ne sont guère explicites et très incomplètes. Comme Sylvie Dépatie l'avait fait dans son étude¹⁷, nous avons tenté de compléter ce portrait sommaire à l'aide de contrats d'engagement.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous avons répertorié 134 actes notariés concernant des engagements touchant des gens de la paroisse de Terrebonne pour la période

entre 1710 et 1790. De ces contrats, nous avons éliminés ceux qui concernaient la traite des fourrures ainsi que les contrats où l'engagé terrebonnien allait travailler chez un employeur à l'extérieur de la paroisse. Ainsi, nous avons conservé vingt actes notariés concernant des engagements à l'intérieur de la paroisse de Terrebonne, dont cinq concernent deux individus. De plus, un individu se retrouve à deux endroits. Il s'agit de François Simon dit Delorme d'abord engagé par le seigneur de Terrebonne, puis engagé par le frère de ce dernier. Nous le comptabiliserons donc seulement une fois. On retrouve donc un total de vingt-quatre individus engagés entre 1727 et 1787¹⁸.

Étant donné qu'on retrouve plus de contrats que d'engagés lors du recensement, le portrait des engagés qu'on tire de ceux-ci diffère quelque peu de celui dégagé à partir de la récapitulation du recensement de 1765. De toute façon, c'est un fait connu qu'un recensement ne constitue qu'un portrait de la population à un moment précis. On y retrouve notamment beaucoup

plus d'hommes que de femmes, la répartition entre les groupes d'âge se maintient. Cependant, il nous est important de tenir compte du fait que l'étude de contrats notariés comporte ses limites, c'est-à-dire que ce ne sont pas tous les engagements qui sont passés devant notaire et que les engagements temporaires n'y sont pas non plus répertoriés, ce qui peut expliquer les petites divergences entre les deux sources.

Tableau 3 – Répartition des engagés selon le sexe et l'âge

Tranche d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Moins de 15 ans	10	4	14
Plus de 15 ans	6	4	10
Total	16	8	24

Source: 20 contrats d'engagement 1727-1787, BAnQ-Montréal¹⁹

Bien que limitées, ces données nous permettent de constater deux particularités de la domesticité de la paroisse de Terrebonne. Premièrement, en nous basant sur les données du recensement de 1765, on peut observer dix engagés masculins pour sept engagés de sexe féminin tandis que dans les paroisses étudiées par Sylvie Dépatie, on retrouve plus de deux engagés masculins pour un engagé féminin²⁰. Cette distinction rap-

proche davantage la domesticité de la paroisse de Terrebonne de celle des milieux urbains de la même époque. Le fait que le nombre de domestiques femmes se rapproche de celui des domestiques masculins est probablement dû à la présence du bourg, mais le manque de sources et d'informations dans les contrats ne nous permet pas de confirmer cette hypothèse.

Deuxièmement, chez les domestiques de plus de quinze ans, on obtient des nombres assez semblables, ce qui contraste avec les nombres retrouvés dans l'étude de Sylvie Dépatie²¹. Ici, rien ne nous permet d'affirmer que cette divergence est provoquée par la présence du bourg dans la seigneurie de Terrebonne.

En somme, le portrait tracé par les tableaux 1 et 2 diverge en deux aspects du portrait que trace Dépatie. Nous pouvons supposer que ces différences ont pour cause la présence d'un bourg dans la paroisse de Terrebonne, mais nos sources ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse.

Dans son étude, Sylvie Dépatie analyse aussi le maître afin de comprendre les motifs qui le poussent à recourir aux engagés. Elle procède en deux étapes. D'abord, elle analyse la profession du maître afin de bien cerner la raison de leur recours à la main d'œuvre salariée²². Ensuite, elle analyse la taille des ménages afin de vérifier si le recours aux engagés est causé par un manque de main d'œuvre familiale pour exploiter la terre. Elle a analysé le nombre de domestiques selon la taille des ménages²³. Toutefois, le fait que le recensement de 1765 pour la paroisse de Terrebonne ait été perdu et que nous devions nous contenter de la récapitulation nous empêche d'effectuer cette même analyse.

Toutefois, nous sommes en mesure de produire un portrait des professions des employeurs et nous avons constaté une différence majeure entre les résultats obtenus par Sylvie Dépatie et les nôtres. Nous n'obtenons que cinq contrats accordés par des habitants sur un total de vingt-quatre, soit seulement 20,8 % de notre corpus, contrairement aux

66% recensés par Dépatie. De plus, seize des vingt-quatre contrats, soit 66 %, ont été accordés par quelqu'un qui occupait une fonction qui l'empêchait de travailler la terre ou qui demandait de l'aide dans les tâches ménagères alors que Sylvie Dépatie n'en relève que 28 %²⁴. Ces résultats étonnants peuvent être en partie expliqués par la présence du bourg où se sont installés de nombreux gens de métier. La profession du maître constitue la variable qui indique le mieux la présence du bourg et l'effet que celui-ci a sur le portrait de la domesticité.

Tableau 4 – Répartition des « maîtres » selon leur profession

Profession	Nombre de contrat
Seigneur	8
Négociant	3
Habitant	5
Maître cantinier	1
Écuyer	2
Menuisier	2
Inconnu	3
Total	24

Source: 20 contrats d'engagement, BAnQ-Montréal²⁵

Enfin, nous avons aussi répertorié quatre contrats d'engagements qui concernaient des gens de métiers (un charpentier, un cordonnier, un meunier et un travailleur journalier) entre 1722

et 1776²⁶. Le cordonnier a été engagé par un autre cordonnier alors que les trois autres ont été engagés par le seigneur de Terrebonne. Le nombre de contrats qui sont accordés par les seigneurs est peut-être un indicateur de l'importance de ceux-ci dans le développement économique de la seigneurie, du moins, ces résultats concorderaient avec les informations recueillies dans les ouvrages de Masson et De Blois²⁷. Ces contrats d'engagement, en particulier celui du cordonnier, démontrent la présence du bourg et illustrent la particularité de la paroisse de Terrebonne.

CONCLUSION

Nos sources étant très limitées et, dans le cas des actes notariés, pas totalement représentatives de la réalité, il nous est impossible d'en arriver à un constat clair et précis. Cependant, nous croyons avoir été en mesure de dégager certaines particularités de la main d'œuvre salariée de la paroisse de Terrebonne. Premièrement, malgré le fait que les engagés de sexe masculins demeurent majoritaires, on y retrouve un plus grand nombre

d'engagés de sexe féminin que dans l'échantillon de Dépatie. Deuxièmement, on y retrouve sensiblement le même nombre d'engagés pour chacun des sexes chez les plus de 15 ans. Troisièmement, la majorité des gens qui engagent ne sont pas des habitants comme dans l'étude de Dépatie, mais des gens de métier qui habitent le bourg. Ces trois faits nous permettent d'avancer que la présence du bourg à Terrebonne a modifié le profil de la domesticité. Celle-ci se trouve directement à mi-chemin avec ce qu'on retrouve en ville et ce qu'on retrouve normalement dans les seigneuries rurales. Par ailleurs, on retrouve une forte proportion de contrats ayant été accordés par les seigneurs de Terrebonne, ce qui pourrait être un indicatif de leur influence sur le développement économique de la seigneurie. Ces données concordent avec ce qui a été écrit dans l'historiographie de Terrebonne. Enfin, on y recense des contrats de gens de métier, illustrant bien la présence d'un village, ce qui concorde aussi très bien avec ce que d'autres collègues ont avancé auparavant.

Yannick Paquette-Gendron, historien

La vieille maison des Daunais, aujourd'hui disparue (1032-1034 rue Saint-Louis)

Nous avons trouvé dans les archives d'Aimé Despatis, ce petit dossier qui a éveillé notre curiosité (B027-D011). Aimé Despatis en a fait un article, versé au dossier, mais dont on ignore la date de publication. De ce fait, on ne saurait indiquer pour le moment, la date de la démolition de cette maison de pièces sur pièces érigée à l'ouest de la rue Saint-Louis, sur l'emplacement inscrit au folio 167 du Livre terrier A de la seigneurie de Terrebonne (c1835).

Selon les documents alors en possession de Jean-Guy Daunais, précise l'article, la maison appartenait à François-Hyacinthe Prévost, avant d'être saisie le 29 novembre 1833 et vendue à l'enchère par le shérif à Alexandre-Jérôme Rochon, le 14 avril 1834.

François-Hyacinthe Prévost¹ était le fils du tanneur et marchand Hyacinthe Prévost et d'Angélique Séguin; il fut aussi marchand avant d'étudier le droit pour exercer la profession de notaire à L'Assomption, de 1831 à 1851. Il devint co-proprétaire de la maison avec sa mère Angélique, lors du partage de la succession de son père Hyacinthe, en octobre 1820². L'inventaire de la communauté entre Hyacinthe Prévost et Angélique Séguin a été effectuée par le notaire François-Hyacinthe Séguin, le 23 mars 1820 ; le notaire y décrit ainsi l'emplacement et les bâtiments :

« *Item un emplacement, situé auprès de ce dernier [décrit précédemment, et situé en face, du côté nord de la grande rue], contenant environ un demi arpent de front sur la profondeur comprise entre la grande rue où*

il prend sa devanture & la rivière Jésus où il aboutit, joignant d'un côté à Paul Beauchamp



La maison Daunais (Archives SHRT)

& d'autre côté à une rue contestée. Sur lequel emplacement se trouvent construits 1° deux maisons en bois dont une occupée par Louis Lauzon & l'autre par la veuve Goulet. 2° un bâtiment en pierre servant de tannerie, avec un bâtiment en bois au bout de pièces sur pièces, couvert en bardeau & servant de moulin à tan; en observant que dans la dite tannerie se trouvent comme accessoires de la dite tannerie une grande chaudière de cuivre rouge d'environ douze sceaux [sic], six grandes cuves, quatre pleins, un bassin & une meule pour le moulin. Et au côté Nord [vers la grande rue] de la dite tannerie se trouve de plus un petit bâtiment en bois, ayant deux chassis grillés [sic], ses planchers de haut & de bas, de pièces sur pièces et couvert en bardeau.³ » Voilà donc un emplacement bien occupé.

Il nous reste maintenant à consulter le Livre terrier A, folio 167, pour remonter la chaîne des titres jusqu'à la concession originale. Par la suite, nous pourrions prendre connaissance des divers contrats notariés et retracer, si possible, l'année de construction de la petite maison de pièces sur pièces.

La Société d'histoire présente son programme de conférences de l'automne 2013

26 SEPTEMBRE 2013 : LANCEMENT DE LA NOUVELLE SAISON DES CONFÉRENCES DES-JARDINS DE LA SHRT AVEC FRANCINE OUELLETTE, ROMANCIÈRE.

26 septembre 2013 : **En 1837, j'avais 17 ans** par Francine Ouellette, romancière.

Guillaume Vaillant est le benjamin d'une famille nombreuse de Canadiens-Français vivant sur une terre proche de Saint-Eustache. Il estime que l'avenir appartient à ceux qui maîtrisent le savoir (lecture et mathématique). Jeune et idéaliste, Guillaume fera l'expérience de la vie, mais aussi celle de la désillusion, avec la défaite écrasante des Patriotes à Saint-Eustache, en 1837.

19 h 30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

31 octobre 2013 : **Julie de Saint-Laurent, une héroïne méconnue** par Janik Tremblay, romancière.

Julie est roturière, française et catholique. Elle a trente ans et Édouard, futur roi d'Angleterre et père de la reine Victoria, en a vingt-trois. Bien que tout les sépare, elle accepte de le suivre au Bas-Canada en 1791. Mais elle subit l'ostracisme de la société aristocratique de Québec et elle est victime d'une tentative d'assassinat. Pourquoi ?

19 h 30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.

28 novembre 2013 : **Crimes en Nouvelle-France** par Michel Barbeau, généalogiste.

Michel Barbeau trace un portrait de la criminalité en Nouvelle-France de la période s'étendant des voyages de découverte jusqu'à la fin du régime français (1760). Il y décrit également l'organisation de la justice selon les périodes et examiner les principales catégories de crimes et les peines qui en découlaient. Des exemples et des statistiques sont fournis.

19 h 30, Collège Saint-Sacrement, 901, rue Saint-Louis, Terrebonne.



Page couverture du quatrième volet de la saga Feu de Francine Ouellette (photo Libre Expression, éditeur)



Francine Ouellette, romancière

Notes et références

Essai : Les domestiques à Terrebonne au XVIII^e siècle, p. 7

¹ Arnaud Bessière. *La domesticité en Nouvelle-France, 1640-1715*, thèse de Ph.D (histoire), Université du Québec à Montréal/ de Paris IV-Sorbonne, 2007, p. 94

² Florent Panzani. *Les domestiques au Canada en 1681: étude d'un groupe à partir du recensement nominatif de la Nouvelle-France de 1681*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 2002, p. 37

³ Arnaud Bessière, *opt.cit.*, p. 93

⁴ *Ibid.*, p.139

⁵ Florant Panzani, *opt.cit.*, p. 57

⁶ Sylvie Dépatie, « Maîtres et domestiques dans les campagnes montréalaises au XVIII^e siècle : bilan préliminaire ». *Histoire, Économie & Société. Époques moderne et contemporaine*, 4 (2008) : 51-65. Disponible en ligne à <http://www.cairn.info/revue-histoire-economique-et-societe-2008-4-page-51.htm>

⁷ *Ibid.*, p.54

⁸ *Ibid.*, p.56

⁹ *Ibid.*, p.55

¹⁰ *Ibid.*, p.57

¹¹ Allan Greer, *Peasant, Lord and Merchants, Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840*, Toronto, UTP, 1985, p. 22-24.

¹² Sylvie Dépatie, *opt.cit.*, p. 64

¹³ *Ibid.*, p.65

¹⁴ 20 contrats d'engagement retrouvés dans les minutes notariales qu'on retrouve dans *Parchemin*.

¹⁵ Henri Masson, *La seigneurie de Terrebonne sous le régime français*, Montréal, s. é., 1982, 205p.

¹⁶ Archives de la Province de Québec. *Rapport de l'archiviste (1936-1937)*

¹⁷ Sylvie Dépatie. *op. cit.* : 51-65.

¹⁸ Voir note 1

¹⁹ Voir note 1

²⁰ Sylvie Dépatie, *opt.cit.*, p. 56-57

²¹ *Ibid.*, p. 51-65

²² *Ibid.*, p. 61-65.

²³ *Ibid.*, p. 63

²⁴ *Ibid.*, p. 63

²⁵ Voir note 1

²⁶ Voir note 1

²⁷ Solange De Blois, *Possibilités et limites d'une entreprise seigneuriale : les moulins de Terrebonne, 1720-1775*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1995, 184p.

La vieille maison des Daunais dit Cadet, aujourd'hui disparue, p. 12

¹ François-Hyacinthe est né à Terrebonne en 1801 et est décédé à l'Assomption en 1851, à l'âge de 50 ans. Il était le fils de Hyacinthe Prévost (fils de François, marchand, et de Marie Josephe Raymond), né le 7 janvier 1779 et décédé le 17 mai 1819, à l'âge de 40 ans; et de Marie-Angélique Séguin (fille de Jean-Baptiste et d'Angélique Clément), née à Terrebonne le 4 décembre 1782 et décédée au même endroit le 23 avril 1840, à l'âge de 58 ans. François-Hyacinthe avait à peine 18 ans lorsque son père est décédé. De 1820 à 1831, il exerça sans grand succès la profession de marchand. Il fit sa cléricature de notaire sous la direction de son cousin François-Hyacinthe Séguin et exerça la profession à L'Assomption, de 1831 à 1851. Le 6 novembre 1821, il épousa, à Terrebonne, Angélique Turgeon, fille de Michel Turgeon (fils de Joseph et de Marie-Catherine Lacroix), marchand, et d'Angélique Bouc (fille de Louis Bouc, négociant, et d'Angélique Comparet). Le couple Prévost-Turgeon eut dix enfants, dont neuf atteignirent l'âge adulte.

² BAnQ, Montréal. Minute du notaire François-Hyacinthe Séguin, *Succession de feu Hyacinthe Prévost. Compte par recette et dépense que rend Angélique Séguin, sa veuve*, 31 octobre 1820.

³ BAnQ, Montréal. Minute du notaire François-Hyacinthe Séguin, *Inventaire de la communauté entre Hyacinthe Prévost, marchand tanneur, et Angélique Séguin*, 23 mars 1820.

Donateurs



La SHRT est membre des organismes suivants :

